

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

N° : 500-06-001160-213

DATE : Le 29 juillet 2025

SOUS LA PRÉSIDENTE DE L'HONORABLE LUKASZ GRANOSIK, j.c.s.

RAVEN GORDON-KAWAPIT
Demanderesse

C.
PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC
Défendeur

JUGEMENT
(prolongation du délai d'inscription)

JG2551

- [1] **CONSIDÉRANT** que le défendeur demande la prolongation du délai d'inscription pour instruction et jugement;
- [2] **CONSIDÉRANT** que le délai d'inscription pour instruction et jugement est expiré depuis le 28 mai 2025;
- [3] **CONSIDÉRANT** la déclaration sous serment de la demanderesse du 14 juillet 2025 expliquant ses motifs pour ne pas avoir inscrit le dossier dans le délai;

[4] **CONSIDÉRANT** que le défendeur remet le tout à la discrétion du tribunal;

[5] **CONSIDÉRANT** qu'il est dans l'intérêt de toutes les parties et dans l'intérêt d'une saine administration de la justice que le délai d'inscription pour instruction et jugement soit prolongé;

POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :

[6] **ACCUEILLE** la demande de prolongation du délai d'inscription pour instruction et jugement;

[7] **PROLONGE** le délai d'inscription pour instruction et jugement jusqu'au **6 août 2025**;

[8] Le tout, **SANS FRAIS** de justice.


LUKASZ GRANOSIK, j.c.s.

Me Victor Chauvelot
Me Louis-Nicholas Coupal
COUPAL CHAUVELOT AVOCATS
Avocats de la demanderesse

Me Thi Hong Lien Trinh
Me Marie-Hélène Hébert
BERNARD ROY (JUSTICE-QUÉBEC)
Avocates du défendeur

Date d'audience : Sur dossier